



Natural Resources  
Canada

Ressources naturelles  
Canada

Le 26 octobre 2006

Kim Coady  
Agente d'évaluation environnementale  
Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador  
des hydrocarbures extracôtiers  
5<sup>e</sup> étage, TD Place  
140, rue Water  
St. John's (T.-N.-L.) A1C 6H6

**Objet : Commentaires de RNCan sur l'EIE du projet de construction de nouveaux centres de forage – White Rose de la société Husky**

Chère Kim,

Veillez trouver ici les commentaires sur l'EE préalable pour le document « *Husky White Rose Development Project: new Drill Centre Construction and Operation Programs Environmental Assessment* » (Projet d'expansion de White Rose de Husky : Évaluation environnementale du programme de construction et d'exploitation de nouveaux centres de forage) de septembre 2006, préparé par les attachés de recherches environnementales de LGL Ltd.

En 2000, RNCan avait formulé des commentaires sur le Projet d'expansion de White Rose et a demandé aux mêmes examinateurs d'examiner le projet d'expansion. Concernant ce projet, l'expertise et les commentaires de RNCan reposent sur les aspects liés à l'océanographie physique, à la géologie des fonds marins, aux glaces et aux icebergs.

Il est important de préciser qu'étant donné que certaines des questions ont été réglées lors du projet précédent (2000), il y a peu de commentaires à faire sur cette EE. De plus, il n'est pas nécessaire que RNCan fasse des commentaires sur les niveaux de conception antisismique et les plans d'atténuation des accidents pour le complément qui seront très certainement adoptés lors de la première étape du projet. Il s'agit d'un projet d'expansion et aucune nouvelle installation extracôtière n'a été proposée.

Si vous avez des questions concernant les éléments susmentionnés, veuillez m'appeler au (613) 995-4434.

Cordialement,

Kim Mann  
Agente d'évaluation environnementale

Canada

Pièce jointe

EE, Développement durable, Affaires internationales  
Secteur de la politique stratégique  
580, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E4  
\\Téléphone : (613) 995-4434 | Télécopieur : (613) 995-5719  
Courriel : kmann@nrcan.gc.ca

## **Commentaires de la Commission géologique du Canada**

RNCan n'a pas de commentaires de fond à faire. Cette mise à jour sur les données géologiques ou sur le fond marin contient peu d'information, il est donc difficile de formuler des commentaires. Il n'y a pas de discussion sur l'environnement de l'affouillement, les sédiments des fonds marins ou la nature des sédiments qui seront dragués. Cela est surprenant compte tenu de la quantité de documents fournis sur les milieux physique et biologique. RNCan ne conteste pas les conclusions sur les résidus de dragage ou la modélisation du transport des boues de forage.

Il est indiqué une hauteur de passage de 2 ou 3 m au-dessus des installations sous-marines pour protéger les pieds des icebergs. RNCan espère qu'ils vont tenter d'assurer une hauteur de 3 m, mais l'Office autorisera probablement une hauteur de 2 m. La décision sur la profondeur de passage et la profondeur nécessaire des fosses de protection (11 m max.) est fondée sur l'évaluation des risques pour l'affouillement et la modélisation qu'ils auraient réalisés, mais ces éléments ne sont pas indiqués ici. Ceci étant dit, le projet a été accepté avec des scénarios de conception similaires pour le projet principal.

Les approches et les enjeux sont similaires à ceux du projet initial. Ils détiennent toutes les données de RNCan pour l'évaluation des risques. L'Office devra déterminer si leur évaluation des risques est valide, et non RNCan.

Il n'est pas nécessaire de commenter sur les questions relatives aux côtes, car les enjeux liés aux déversements sont les mêmes que ceux du projet initial et qu'il n'est pas proposé de nouvelles installations extracôtières.